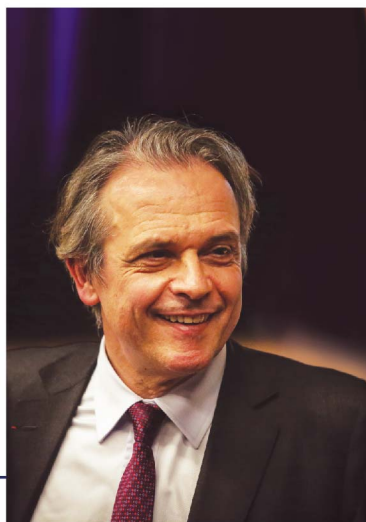


LETTRE D'INFORMATION RELATIVE AU COVID 19

Melun, le 23 Avril 2020

www.ville-melun.fr



Louis Vogel
Maire de Melun,
Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine

Chères Melunaises, chers Melunais,

Depuis maintenant plus d'un mois, notre pays connaît une très grave pandémie. En France, plus de 20 000 de nos concitoyens ont été emportés et en Seine-et-Marne, plus de 200, malgré le travail remarquable de nos personnels soignants.

À Melun même, au sein du nouvel hôpital, médecins, infirmières et infirmiers, brancardiers et agents du Groupe Hospitalier se dévouent pour nous. Ils font honneur à notre ville par leur courage et leur sens du devoir. Nous devons nous en souvenir.

Le 16 mars dernier, le Président de la République demandait à tous les Français de se confiner afin d'endiguer la progression du virus Covid-19. La situation exceptionnelle que nous vivons demande des sacrifices ; demeurer chez soi reste un sacrifice moindre par rapport à celui de toutes les personnes en première ligne pour nous sauver qu'il faut remercier : tous ceux qui œuvrent au quotidien, pour nous soigner, nous protéger, nous alimenter, nous transporter, nettoyer nos rues et ramasser nos poubelles, transporter nos marchandises ou prendre soin de nos seniors et accueillir les enfants des personnels soignants.

À Melun, nous avons mis en place dès le premier jour du confinement un plan d'action destiné à couvrir tous les champs de notre vie : solidarité, santé, sécurité, propreté, éducation, accueil, soin de nos seniors, soutien au commerce local. Ce plan de continuité de l'activité municipale a notamment pour objet de permettre aux Melunaises et aux Melunais de vivre ce confinement dans les meilleures conditions possibles.

Retrouvez dans ce document l'ensemble des mesures prises par la Municipalité pour lutter contre cette pandémie, pour les Melunaises et les Melunais, pour Melun.

Bien cordialement,

Louis Vogel



NOS ACTIONS POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Découvrez les mesures phares mises en place par la Ville pour permettre aux Melunais de vivre le confinement dans les meilleures conditions possibles.

SANTÉ

Pour combler la pénurie d'équipements sanitaires dans les hôpitaux et établissements du territoire et soutenir le personnel soignant, La Ville de Melun s'est mobilisée :

- Don de 8000 masques ainsi que blouses, charlottes et autres manchettes de protection, issus de sa réserve, au Santépôle mais aussi 12 000 masques issus du stock fourni par la Région Île-de-France.
- **Création d'une plateforme téléphonique médicale** chargée d'orienter les personnes suspectées de contamination vers le centre de consultation centralisé au Mée-sur-Seine.
- **Mise à disposition de logements** du parc de la Ville pour héberger le personnel soignant du Santépôle.

Plus symboliquement, la Ville multiplie les gestes et attentions diverses pour apporter un soutien moral aux personnels soignant : chocolats, dessins, installation d'une bâche de remerciements sur la façade de l'Espace Saint-Jean...

DES MASQUES POUR LES HABITANTS

La Ville a commandé des masques en tissu afin de protéger chaque Melunais dans l'optique du déconfinement. Pour autant, pour assurer une meilleure sortie de confinement à tous les Melunais, la Ville lance un appel à la mobilisation auprès des personnes qui savent coudre pour fabriquer des masques en tissu à destination de la population. Elle vise à augmenter notre stock pour permettre la distribution d'un maximum de masques. **Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.ville-melun.fr ou signalez-vous par téléphone au 01 64 09 09 50 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h uniquement).**

SOLIDARITÉ

Dans ce contexte de propagation du Coronavirus et pour soutenir les personnes les plus fragiles et exposées à ses conséquences graves, à savoir l'isolement social et la vulnérabilité face aux besoins élémentaires, la Ville de Melun a activé sa cellule communale d'appui d'aides aux personnes fragiles (personnes âgées et/ou isolées; personnes en situation de handicap ou de grande détresse sociale).

Ses actions comprennent :

- Un **Service de livraison** : courses de première nécessité, médicaments.
- **L'accompagnement aux rendez-vous médicaux.**
- Une prise de **contact téléphonique** régulière, depuis le début du confinement, avec les seniors recensés dans nos fichiers (3500 personnes).
- Le **soutien aux associations locales** qui viennent en aide aux plus démunis : mise à disposition d'espace de distribution dans le gymnase Joannes Raymond, rachat des denrées périssables aux commerçants.
- La **réorganisation des Résidences Autonomie** (confinement des résidents dans leur appartement et distribution des repas dans chaque studio, mise à disposition de tablettes pour rompre l'isolement et garder le contact avec les familles). Grâce au respect des règles de sécurité et d'hygiène, aucun cas de Covid-19 n'a été diagnostiqué dans nos résidences Melunaises.

ÉDUCATION - SOUTIEN AUX FAMILLES



Pour accompagner et soutenir les familles les plus fragiles, les Centres Sociaux et le service Éducation proposent :

- L'impression des devoirs et l'accompagnement scolaire.
- Des activités à faire en famille.

Une continuité éducative numérique a également été mise en place auprès des 500 enfants accompagnés par le Programme de Réussite Educative de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (soutien psychologique, accompagnement éducatif en visio-conférence, par téléphone et via une page internet...)

Enfin, un soutien financier pour les familles touchées financièrement par la situation sanitaire sera mis en place prochainement. Cette aide prendra la forme de bons d'achats que ces familles pourront utiliser chez les commerçants alimentaires Melunais, permettant ainsi la relance de l'économie locale.

COMMERCE

Depuis l'annonce de la fermeture des commerces par le Gouvernement le 17 mars dernier, la Ville de Melun et les acteurs économiques du territoire se mobilisent pour accompagner les commerçants et les artisans. Cela passe notamment par :

- L'accompagnement quotidien des commerçants par le Service Commerce.
- L'exonération de la Taxe Locale sur les enseignes et les Publicités Extérieures et de la redevance des droits de voirie (terrasse, étalage, chevalets) pour l'année 2020.
- La mise en place d'un guichet unique gratuit pour faciliter les démarches d'obtention des aides, géré par l'Atelier, le dispositif qui permet d'accompagner les initiatives de création d'entreprises dans les quartiers prioritaires.
- Le lancement de l'opération "J'aime ma ville", qui propose de soutenir les commerçants en achetant, dès maintenant leurs produits/services sous forme de bons cadeaux, utilisables dès leur réouverture et ce jusqu'au 31 décembre 2020, en partenariat avec l'Association des commerçants UNICOM.
- La demande de la poursuite des marchés auprès du Préfet de Seine-et-Marne, obtenue uniquement pour celui du Mail Gaillardon le samedi, dans le respect strict des précautions d'hygiène et de sécurité.

Enfin, la Ville met régulièrement en avant les commerçants sur l'ensemble de ses canaux de communication, en recensant et signalant ceux qui poursuivent leurs activités, en publiant des vidéos, des photos pour maintenir le lien avec les clients.

SÉCURITÉ

L'activité de la Police municipale est essentielle dans cette période de crise sanitaire que nous traversons, afin de lutter contre la propagation du Covid-19. Elle assure une présence quotidienne, de 6h à 2h matin pour :

- Faire respecter les règles de confinement sur l'ensemble des quartiers de la Ville.
- Contrôler les attestations de déplacement des véhicules des piétons, en collaboration avec la Police nationale (plus de 2000 contrôles effectués).
- Mener des opérations conjointes avec l'État dans certains quartiers de l'Almont et de Montaigu.

Et pour renforcer l'action policière, la Ville de Melun a nommé des **médiateurs issus de l'association Fidamuris** pour contribuer à ramener l'ordre dans ces quartiers grâce au dialogue et pour appuyer l'importance du respect des règles de confinement.

MOBILISATION MUNICIPALE

Depuis le début du confinement et dans le cadre du plan de continuité des services municipaux, **les services de la Ville se concentrent sur les missions essentielles au quotidien des Melunais :**

- Continuité de service à Mairie + pour la délivrance d'actes d'état-civil indispensables, gestion des inscriptions scolaires effectuées en ligne, opérations funéraires...
- Présence quotidienne d'agents sur le terrain de la propreté urbaine, des espaces verts, de la voirie, des services techniques...

Mais les autres services restent également mobilisés avec notamment :

- Les services culturels qui mettent tout en œuvre pour préserver l'accès à la culture pour le plus grand nombre grâce aux ressources numériques disponibles.
- Le service des sports qui propose des cours de yoga en ligne pour garder une activité physique pendant le confinement.
- Les services ressources (finances, juridique, commande publique...) qui participent au soutien de l'économie locale et assure une veille permanente pour exploiter tous les dispositifs qui pourront être enclenchés en faveur des Melunais.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE : INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER SUR WWW.VILLE-MELUN.FR


40 000
Mercis!

